

**DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER parvenue  
à la Direction départementale des territoires de la DRÔME  
concernant des parcelles situées sur la commune de JAILLANS**

<b>N° dossier</b>	<b>Date d'enregistrement de la demande</b>	<b>Date limite de candidature</b>	<b>Demandeur</b>	<b>Surface demandée (en ha)</b>	<b>Références cadastrales</b>	<b>Propriétaire(s) des biens</b>
084202407144465-001	25 août 2024	25 novembre 2024	REYNAUD Mickaël	12,5076	000 ZD 170, 000 ZD 176, 000 ZD 34, 000 ZD 4, 000 ZD 41, 000 ZE 3, 000 ZE 5	DUC Henri, GRIFFET Rolande

Les personnes intéressées ont jusqu'à la date limite de dépôt indiquée dans le tableau ci-dessus pour déposer une demande d'autorisation d'exploiter auprès de la Direction départementale des territoires de la Drôme – Service agriculture – Pôle Conjoncture, Structures et Missions Transversales.

Les documents relatifs au dossier d'autorisation d'exploiter ainsi que tous les renseignements relatifs au contrôle des structures sont consultables sur le site de la Préfecture de la Drôme, à l'adresse suivante : <http://www.drôme.gouv.fr> en suivant le chemin : Accueil > Actions de l'Etat > Agriculture, forêts et développement rural > Agriculture > Foncier agricole.